



Fédération québécoise
d'athlétisme



**SAINT-LAURENT
SÉLECT**

**SOIRÉE
SÉLECT #2**

**19 septembre
2020**

Renseignements généraux

Date : Le samedi 19 septembre

Endroit : Piste Ben-Leduc, arrondissement Saint-Laurent, Montréal, Qc.
2345 boulevard Thimens, Montréal, QC H4R 1T4

Organisme responsable : Club d'Athlétisme Saint-Laurent Sélect inc.

Sanction : Fédération québécoise d'athlétisme

Directeur de rencontre : Kirsten Frantz kirsten.frantz@mail.mcgill.ca

Responsables associés :

- Alfredo Villar-Sbaffi : Responsable technique
- Samuel Marion : Responsable des épreuves sur piste
- Tony Kwan : Responsable des équipements
- Rashed Din : Chronométrage

Épreuves offertes

<u>DATE</u>	<u>PISTE</u>	<u>CONCOURS</u>
Samedi 19 septembre	<ul style="list-style-type: none">• 200m• 400m Haies• 800m• 3000m Invitation• 100mH/110mH• Fauteuil : 200m, 800m	<ul style="list-style-type: none">• Longueur• Hauteur• Lancer du poids

Renseignements techniques

Installations et équipements :

- Piste de 400m à revêtement Mondo 10mm;
- 8 couloirs en ligne droite et 6 en courbe;
- Pistes d'élan (longueur, triple saut, javelot) en Mondo;
- Longueur maximale permise pour les pointes : 7mm;
- Chronométrage FinishLynx et anémomètres SpeedTech;
- Cercles de lancer en béton;
- **Les engins de lancer ne seront pas fournis par l'organisateur.**
- Bâtiment de service avec toilettes - pas de vestiaires.

Réglementation générale :

Règlements en vigueur et reconnus par la Fédération québécoise d'athlétisme.

- Les épreuves de concours peuvent être mixtes, selon le nombre d'inscriptions, et tous les sauteurs en longueur devront utiliser la planche d'appel. Même réglementation pour le triple saut.
- Les courses de haies seront offertes uniquement selon les spécifications des catégories Junior, Sénior et Vétéran. **Aucune demande pour offrir les spécifications de haies de catégories Juvénile, Cadet ou Benjamin ne sera acceptée.**
- Pour les épreuves de concours, les athlètes devront se rendre directement au plateau de compétition et se rapporter à l'officiel en charge de leur épreuve 30 minutes avant l'heure prévue pour celle-ci.
- Les athlètes de catégorie Vétéran seront intégrés aux épreuves séniors, et pourront concourir aux haies ainsi qu'en lancers avec les spécifications de la catégorie Vétéran propres à leur tranche d'âge.

Inscription

Seuls les athlètes détenteurs d'une affiliation compétitive pourront être inscrits à la Soirée Sélect #2. Les nouvelles affiliations devront être complétées dans Trackie un minimum de cinq (5) jours avant la date limite d'inscription.

Toutes les inscriptions se font via internet sur le site suivant : <http://avs-sport.com>

- **Date limite**
Mercredi le 16 septembre à 23h00.
- **Coût d'inscription**
20\$ pour la première épreuve et 10\$ par épreuve supplémentaire.
- **Modalités de paiement**
Paiement en ligne sur avs-sport.com par carte de crédit ou via PayPal.
Inscriptions doivent être payés avant le matin de la compétition

Inscriptions tardives

Les inscriptions tardives seront acceptées sur <http://avs-sport.com> jusqu'à vendredi 18 septembre à 23h00 au coût de 50\$ par épreuve, le paiement en ligne étant exigé au moment de l'inscription.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la compétition.

Horaire provisoire *

<u>DATE</u>	<u>PISTE</u>	<u>CONCOURS</u>
Samedi 19 septembre	<ul style="list-style-type: none">• 17h00 – 100mH/110mH (Qualif)• 200m Fauteuil (Qualif)• 200m (Qualif)• 100mH/110mH (Finale)• 800m (FSC)• 800m Fauteuil (FSC)• 200m (Finale)• 400mH (FSC)• 3000m	<ul style="list-style-type: none">• 17h00 – Saut en longueur• 17h00 – Lancer du poids• 17h00 – Saut en hauteur

*L'horaire final sera publié sur le site web de la FQA au plus tard 48 heures avant la compétition

** Finals de 100mH/110mH prendront place seulement si plus de 6 participants sont inscrits

Règlementation spécifique au COVID-19

Règlement en vigueur et reconnu par la Fédération québécoise d'athlétisme :

<https://www.athletisme-quebec.ca/medias/v3-guide-de-relance-en-athletisme.pdf>

- Aucun contact physique après avoir traversé la ligne d'arrivée. Les athlètes doivent demeurer dans leur corridor respectif et prendre la sortie aussitôt.
- 800 m : départ en corridor pour les 300 premiers mètres, après quoi les athlètes pourront rabattre.
- L'organisateur tiendra un registre de tous présents sur le site de compétition
- Seuls les athlètes et entraîneurs seront acceptés sur le site de compétition – aucun spectateur.
- Aucun affichage physique des résultats. Les résultats seront disponible en ligne (en direct) : https://www.avs-sport.com/comp_main.php?comp=486&user=None&key=
- Recommandation à tous présents de porter un masque s'ils ne sont pas en train de s'échauffer ou compétitionner
- Les engins de lancer doivent être apportés par les athlètes. **Aucun engin ne sera offert par l'organisation.**